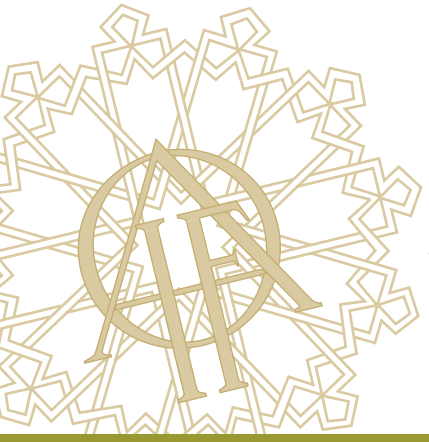
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 34 (2001), p. 193-207

Pierre Larcher

Subordination vs coordination «sémantiques». L'exemple des systèmes hypothétiques de l'arabe classique.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Pierre LARCHER

Subordination *vs* coordination « sémantiques » L'exemple des systèmes hypothétiques de l'arabe classique

De l'arabe classique

L'arabe étant, par excellence, une langue plurielle, commençons par rappeler ce que l'on entend ici par « classique ». Chez les linguistes arabisants d'expression française, « classique » se dit équivoquement, par opposition à « dialectal », d'une variété de l'arabe, et par opposition à « moderne », de l'état ancien de cette variété. Cette équivocité a le mérite de rappeler que l'arabe classique ne se laisse définir ni en termes purement sociolinguistiques, ni en termes purement historiques. C'est l'étymologie qui en propose la meilleure définition : c'est l'arabe tel qu'on l'enseigne dans les classes, objet artificiellement homogénéisé et maintenu en vie, pour des raisons théologiques et idéologiques, par une longue tradition grammaticale et didactique. On ne s'étonnera donc pas de nous voir exemplifier cet arabe-là à la manière des grammairiens arabes, c'est-à-dire, non seulement par des exemples de grammairiens, mais encore par des exemples tirés de leur corpus, constitué pour l'essentiel par la poésie ancienne et le Coran.

Des systèmes hypothétiques de l'arabe classique

Pour les grammairiens arabes, les systèmes hypothétiques de l'arabe classique résultent de l'application à un couple de phrases, dites, après application, « condition » et « apodose », de l'un des deux opérateurs suivants : *'in* pour le potentiel et *law* pour l'irréel [1]. Les grammairiens arabisants parlent, eux, de « phrase double », le terme d'« apodose » attirant

Une version préliminaire de cet article a fait l'objet d'une communication au colloque international « Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion » organisé par l'équipe de recherches en syntaxe et sémantique qui s'est tenu à Bordeaux III du 5 au 8 octobre 1994. Je l'ai réactualisée pour servir d'illustration à Larcher (1992), figurant, à ma très grande surprise, dans la bibliographie du programme de l'agrégation d'arabe 2000-1. Abréviations utilisées dans le texte : n = nominatif, a = accusatif, g = génitif, d = défini, i = indéfini, m = masculin, f = féminin, s = singulier, pl = pluriel, ac = accompli, inac = inaccompli, ind = indicatif, sub = subjonctif, ap = apocopé, imp = impératif, én = énergique, pass = passif, Int = interrogation, Nég = négation.

[1] Cf. Zamaḫšarī, m. 538/1143, *Mufaṣṣal*, p. 320 : « parmi les différentes espèces de particule, il y a les deux particules de condition, qui sont *'in* et *law*, lesquelles affectent deux phrases, en faisant de la première une condition et de la seconde une apodose » (*wa-min 'aṣnāf al-ḥarf ḥarfā al-šarṭ wa-humā 'in wa-law yadḫulūna 'alā ǧumlatayn fa-yaǧ'alāni al-'ūlā šarṭan wa-l-ṯāniya ǧazā'*). Pour une description détaillée de *'in* et *law* cf. Raḍī l-dīn al-Astarābāḏī, m. après 688/1289, *Šarḥ al-Kāfiya*, II, p. 108 sq.

AnIsl 34 (2001), p. 193-207 Pierre Larcher

celui de « protase » (Blachère et Gaudefroy-Demombynes, 1952 : 450), mais certains d'entre eux ajoutent à *'in* et *law* un troisième opérateur : *'iḏā* pour l'éventuel (Lecomte, 1968 : 123). Le triptyque des grammairiens arabisants, comparé au diptyque des grammairiens arabes, peut servir à illustrer les deux sens de « classique ». Il revient à projeter sur la synchronie de l'arabe classique « idéal » (dont les grammairiens arabes n'ont assurément pas le monopole) ce qui est plutôt un phénomène d'évolution de l'arabe classique (au sens historique) à l'arabe moderne. Sans être au départ une particule de condition [2], *'iḏā* a néanmoins un *emploi* conditionnel et, au fil du temps, cette valeur d'emploi est devenue son sens même : évolution achevée en arabe moderne, où *'iḏā* a relayé (et relégué parmi les archaïsmes) *'in* dans le rôle de marqueur du potentiel, soit :

	potentiel	irréel
AC	'in	law
AM	'iḏā	law

Des systèmes hypothétiques *'in p, q*

Mais si les grammairiens arabes ont regroupé, d'ailleurs tardivement, *'in* et *law* dans la catégorie des « particules de condition » pour des raisons logico-sémantiques évidentes (Versteegh, 1991), ils ne les ont cependant jamais confondus sur le plan syntaxique. Considéré du point de vue de la théorie traditionnelle de la rection, *'in* a sur les verbes du couple de phrases auxquelles il s'applique un effet que n'a pas *law* [3].

Cet effet syntaxique est ainsi résumé par Ibn al-Ḥāǧib, m. 646/1249, dans la *Kāfiya* (*in Šarḥ al-Kāfiya*, II, p. 253) : « Si les deux verbes ou le premier des deux sont à l'inaccompli, celui-ci est apocopé ; si c'est le second, les deux [indicatif et apocopé] sont possibles » (*fa-'in kāna muḍāriʿayni 'aw al-'awwal fa-l-ǧazm wa-'in kāna al-ṯānī fa-l-waǧhāni*). En revanche, avec *law*, si on emploie un inaccompli, celui-ci est à l'indicatif.

Naturellement, la condition de Ibn al-Ḥāǧib vient aussi rappeler qu'avec *'in p, q* (où *p* et *q* sont deux phrases, respectivement protase et apodose du système hypothétique), on peut aussi employer l'accompli dans l'une et/ou l'autre phrase ; *'in* a alors sur cet accompli un

[2] C'est une « circonstance » (= *quand*), donc un nom fléchi à l'accusatif donnant à la phrase qui suit la distribution d'un complément de nom : cf, en français, *lors de/que*.

[3] C'est sans doute pourquoi Ibn al-Sarrāǧ (m. 316/929), dans *'Uṣūl* I, p. 43, prend *'in* comme exemple de particule opérant une connexion entre deux phrases : « Quant à la connexion, par la particule, d'une phrase à une autre, c'est, par exemple, dire *'in yaqum Zaydun yaqʿud ʿAmrun* [« si Zayd se lève, Amr s'assiéra »]. La base de l'énoncé était *yaqūmu Zaydun yaqʿudu ʿAmrun* [« Zayd se lèvera, ʿAmr s'assiéra »], où *yaqūmu Zaydun* n'est pas lié à *yaqʿudu ʿAmrun* et n'a rien à voir avec lui. Mais une fois introduit *'in*, une des deux phrases est devenue condition et l'autre apodose » (*wa-'amma rabṭuhu ǧumla bi-ǧumla fa-naḥw qawli-ka* 'in yaqum Zaydun yaqʿud ʿAmrun *wa-kāna 'aṣl al-kalām* yaqūmu Zaydun yaqʿudu ʿAmrun *fa*-yaqūmu Zaydun *laysa muttaṣilan bi*-yaqʿudu ʿAmrun *wa-lā minhu fi šay' fa-lammā daḫalat* 'in *ǧuʿilat 'iḥdā al-ǧumlatayni šarṭ wa-l-'uḫrā ǧawāb*). En même temps, cette connexion est, plus explicitement encore que chez Zamaḫšarī, décrite comme une transformation binaire (cf. Harris, 1968 [1971]).

effet sémantique (*ta'ṭīr*) que n'a pas *law* : il transfère l'accompli de la valeur temporelle de passé (*māḍī*, nom grammatical arabe de l'accompli) à celle de futur (*mustaqbal*). En revanche, avec *law*, si on emploie un accompli, celui-ci conserve le plus souvent sa valeur temporelle de passé.

Il faut donc distinguer, parmi les systèmes hypothétiques de l'arabe classique, deux sous-systèmes, les systèmes en *'in* et les systèmes en *law*, même si, là encore, au fil du temps, la syntaxe des uns et des autres a fini par se rejoindre, évolution quasiment achevée en arabe moderne, où l'on emploie partout l'accompli. Nous ne traiterons ici que des systèmes hypothétiques en *'in*.

Énumérons maintenant, en suivant la liste et les exemples de Ibn ʿAqīl (m. 769/1367), dans le *Šarḥ al-'Alfiyya*, t. IV, p. 100 sq., les différents emplois corrélatifs possibles des formes verbales dans les systèmes *'in p, q*, c'est-à-dire soit deux accomplis, comme dans :

(1) *'in qāma Zaydun qāma ʿAmrun*
si se lever (ac 3 p m s) Zayd (n) se lever (ac 3 p m s) Amr (n)
« Si Zayd se lève, Amr se lèvera » ;

soit deux inaccomplis apocopés comme dans :
(2) *'in yaqum Zaydun yaqum ʿAmrun*
si se lever (3 p m s inac ap) Zayd (n) se lever (3 p m s inac ap) Amr (n)
« Si Zayd se lève, Amr se lèvera » ;

soit un inaccompli apocopé et un accompli, comme dans :
(3) *'in yaqum Zaydun qāma ʿAmrun* [4]
si se lever (3 p m s inac ap) Zayd (n) se lever (ac 3 p m s) Amr (n)
« Si Zayd se lève, Amr se lèvera » ;

soit un accompli et un inaccompli qui, en ce cas, peut-être soit apocopé, soit indicatif comme dans :
(4)ab *'in qāma Zaydun yaqum /yaqūmu ʿAmrun*
si se lever (ac 3 p m s) Zayd (n) se lever (3 p m s inac ap/ind) Amr (n)
« Si Zayd se lève, Amr se lèvera. »

Il ressort de cette liste [5] que, si on laisse provisoirement de côté la combinaison *'in faʿala* (ac) *yafʿalu* (inac ind), deux formes verbales sont employées dans les systèmes *'in p, q* : l'accompli et/ou l'inaccompli apocopé. Des deux, c'est la seconde qui est primordiale, comme

[4] Ibn ʿAqīl ne donne pas d'exemple pour cette combinaison qu'il tient pour rare. Je le reconstruis d'après le *'in tazurnī zurtuka* («si tu me rends visite, je te rendrai visite») donné par Raḍī l-dīn al-Astarābāḍī dans le *Šarḥ al-Kāfiya*, t. II, p. 260.

[5] Qui n'est pas une hiérarchie. Celle-ci est donnée par Raḍī al-dīn al-Astarābāḍī, *Šarḥ al-Kāfiya*, II, pp. 260-1 : deux inaccomplis (apocopés) > deux accomplis > un accompli/un inaccompli apocopé > un inaccompli apocopé/un accompli. Cette hiérarchie montre qu'en arabe classique, au sens de 1., on préfère l'inaccompli apocopé à l'accompli et la parité formelle à la disparité.

le montre le fait qu'à (1), (2), (3) et (4a) correspond une seule négation, qui, formellement, est celle de l'inaccompli apocopé, non de l'accompli [6] :

(5) *'in lam yaqum Zaydun lam yaqum ʿAmrun*
si Nég se lever (3 p m s inac ap) Zayd (n) Nég se lever (3 p m s inac ap) Amr (n)
« Si Zayd ne se lève pas, Amr ne se lèvera pas. »

Les grammairiens arabisants interprètent parfois cette priorité *logique* comme *historique*, en comprenant l'emploi de l'inaccompli apocopé *yafʿal* comme une survivance d'un ancien accompli (ou parfait) de cette forme, commun aux langues sémitiques et concurrencé par un nouvel accompli (ou parfait), d'origine dénominative, *faʿala* (Kurylowicz, 1949). Pour séduisante que soit une telle hypothèse sur le plan diachronique (un nouvel accompli succède à un ancien qu'il a aujourd'hui totalement évincé), elle n'en néglige pas moins le fait que la cooccurrence des deux formes, dans la synchronie même de l'arabe classique, ne peut pas ne pas faire de *yafʿal* une des variantes de l'inaccompli. Chacune de ces variantes, au nombre de trois, est caractérisée, sur le plan morphologique, par une flexion désinentielle spécifique (*u/a/ø*). Sur le plan syntaxique, la première s'oppose aux deux autres comme une forme libre à des formes liées. Sur le plan sémantique, enfin et de ce fait, elles sont interprétables en termes de modes : *yafʿalu* comme indicatif, *yafʿala* comme subjonctif et *yafʿal* comme jussif-conditionnel. Ces deux modes n'en font qu'un comme il est facile de le montrer. Morphologiquement, *yafʿal* partage avec la forme jussive par excellence, l'impératif *('i)fʿal* [7], l'apocope. Syntaxiquement, celui-ci ne s'emploie qu'à la 2e personne de l'actif et à la forme positive. Aux autres personnes et au passif, on emploie un injonctif, formé de la particule *li-* + inaccompli apocopé, et, à la forme négative, on emploie partout un prohibitif, formé de la négation *lā* + inaccompli apocopé : il existe donc des emplois jussifs de l'apocopé. Et inversement, il existe un emploi de l'impératif en corrélation avec l'inaccompli apocopé en phrase double dotée d'une valeur conditionnelle, comme dans le très fameux (et très médiéval !) :

(6) *'aslim taslam*
Convertis-toi à l'islam (2 p m s imp) être sauf (2 p m s inac ap)
« Convertis-toi à l'islam [et] tu seras sauf. »

L'impératif a donc un emploi « conditionnel » [8].

[6] La situation des systèmes hypothétiques, où à deux formes positives *faʿala* et *yafʿal* correspond une seule forme négative *lam yafʿal*, est ainsi inverse de celle des phrases assertives où à une seule forme positive *fa'ala* correspond deux formes négatives *mā faʿala* et *lam yafʿal*, *mā faʿala* étant formellement la négation de *faʿala*.

[7] Cette notation est destinée à rappeler que le ['] est purement prosthétique.

[8] Ce qui ne veut pas dire que toute structure *p* (imp), *q* (inac ap) s'interprète comme un système hypothétique *'in p, q*. Une autre interprétation fréquente est une interprétation finale *p, pour que q*, à commencer par le fameux *qifā nabki* (v. 1 de la *Muʿallaqa* de Imru' al-Qays) : « Arrêtez, vous deux, que nous pleurions (au souvenir d'un campement et d'une aimée) ». Pour une vue d'ensemble et critique, cf. Peled, 1987, pour qui l'interprétation conditionnelle serait même l'exception, limitée à des structures quasi proverbiales telles que (6).

Il est d'autant plus légitime de regrouper les emplois jussif et conditionnel de l'inaccompli apocopé qu'en arabe classique ancien, on trouve comme forme négative, à côté de *lam yafʿal*, également *lā yafʿal*, non seulement dans la protase, sous la forme synthétique *'illā* (< *'in* + *lā*) *yafʿal* [9], comme dans :

(7) *'illā tafʿalūhu takun fitnatun fī l-'arḍi wa-fasādun kabīrun* (Cor. 8, 73)
si-Nég faire (2 p m pl inac ap) être (2 p f s inac ap) rébellion sur art-terre(g) et-corruption (n i) grande (n i)
«Si vous ne le faites pas, il y aura rébellion sur terre et une grande corruption»

mais encore dans l'apodose [10], comme dans :

(8) *'in taṣburū wa-tattaqū lā yaḍir-kum kayduhum šay'an* (Cor. 3, 120)
si patienter (2 p m pl inac ap) et-craindre (2 p m pl inac ap) Nég-nuire (3 p m s inac ap) ruse (n)-vous chose (a i)
«Si vous êtes patients et si vous craignez [Dieu], leur ruse ne vous nuira en rien» (tr. Masson).

Or si *lam yafʿal* est à la fois la négation de *yafʿal* et *faʿala* en phrase hypothétique et de *faʿala* en phrase assertive, *lā yafʿal* est seulement, par ailleurs, la négation de l'impératif *ifʿal* (fais) et de l'injonctif *li-yafʿal* (qu'il fasse). Ce qui conduit à inverser, sur le plan historique, l'hypothèse des arabisants et sémitisants et à voir dans l'emploi conditionnel de l'inaccompli apocopé, non pas une survivance d'un ancien accompli, mais bien une prolongation du jussif. Dans ce contexte, on supposera que c'est la proximité formelle de *lā yafʿal* et *lam yafʿal* mais aussi le fait que celui-ci peut s'interpréter en phrase assertive, par opposition à *mā faʿala*, comme une négation *modale* (Larcher, 1994) qui a attiré *lam yafʿal* dans les systèmes hypothétiques et, de là, *faʿala*, suivant le schéma :

'in yafʿal → 'illā yafʿal → 'in lam yafʿal → 'in faʿala [11].

[9] On rapprocherait ce *'illā yafʿal* de *'allā* (<*'an* + *lā*) *yafʿala* ; dans les deux cas en effet on peut dire que l'opérateur «passe» la négation ; dans la forme analytique, on a *'an lā yafʿalu* (où l'emploi de la forme libre indique qu'elle n'est déterminée par aucun opérateur), tandis que dans *'in lam yafʿal*, on peut admettre que c'est *lam* qui détermine l'apocopé.

[10] Cela est bien noté par Reckendorff (1921 : 487) qui, pour la protase, donne le même exemple que nous et un autre exemple coranique pour l'apodose. En revanche, Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1952 : 454) ne signalent le fait que pour la protase, non l'apodose, et alors même qu'ils donnent un exemple d'apodose *lā yafʿal* p. 452. Quant à Caspari-Uricoechea, ils ne signalent même pas le fait.

[11] Joüon (1913) admet comme nous que la forme négative *lam yafʿal* est le siège d'un *transitus*. Mais il l'ordonne dans le sens inverse : il pense en effet que c'est l'emploi de *lam yafʿal* comme négation de *faʿala* dans les systèmes hypothétiques et plus particulièrement dans l'apodose d'un système dont la protase est *'in faʿala*, qui a entraîné l'emploi de *lam yafʿal* comme négation de *faʿala* dans les phrases assertives, *lam yafʿal*, négation du jussif, prenant alors une valeur temporelle de passé. Si cela revient à donner le pas à la valeur modale (jussive) sur celle temporelle de passé (ou aspectuelle d'accompli ou parfait), cela laisse sans réponse la question de savoir pourquoi on peut également employer *faʿala* dans les systèmes hypothétiques...

Des systèmes hypothétiques *'in p fa-q*

Après avoir énuméré les diverses combinaisons verbales possibles dans les systèmes hypothétiques *in p, q*, les grammairiens arabes dressent la liste des cas où l'on doit introduire la particule *fa-* devant *q*, la particule étant dite pour cette raison « d'apodose » (*fā' al-ǧazā'iyya*). À leur suite, les grammairiens arabisants font de même, et on pourrait parler de systèmes hypothétiques « brisés » (cf. Gätje, 1984, même si ce dernier ne traite pas de *fa-*).

Toutefois, les grammairiens arabes non seulement dressent une liste beaucoup plus détaillée que les grammairiens arabisants, mais encore proposent une généralisation que ne tentent même pas les seconds ! C'est ainsi que pour Ibn Hišām al-'Anṣārī (m. 761/1361), dans *Muġnī l-labīb*, I, p. 176 sq., « la seconde des fonctions de *fā'* est d'être une connexion de l'apodose et, ce, partout où celle-ci ne peut être condition [12] », ce qui, selon Ibn Hišām se limite à six cas :

1. L'apodose n'est pas une phrase verbale, mais nominale, comme dans :

(9) *wa-'in yamsuska bi-ḫayrin fa-huwa ʿalā kulli šay'in qadīrun* (Cor. 6, 17)
et-si toucher (3 p m s inac ap)-toi avec bien (g i), alors-lui en toute (g) chose (g i) puissant (n i)
« Et s'il t'accorde un bonheur, c'est qu'il est omnipotent. »

Ibn Hišām cite deux autres exemples coraniques (6, 17 et 5, 118) dont l'apodose commence par *fa-'inna-*.... Ces deux exemples viennent rappeler que par phrase nominale, il faut non seulement entendre les phrases à tête nominale, mais encore celles résultant de l'application d'un opérateur tel que *'inna* à une telle phrase. On rappellera de même que dans une phrase à tête nominale, le prédicat peut-être lui-même une phrase, nominale ou verbale, comme dans :

(10) *'in kuntum fi raybin min al-baʿṯi fa-'innā ḫalaqnā-kum min turābin* (Cor. 22, 5)
si être (3 p m pl ac) dans doute (g i) de la-résurrection (g) alors certes que-nous (a) créer (l p pl ac)-vous (a) de terre (g i)
« Si vous êtes dans le doute à propos de la résurrection, (sachez) que c'est nous qui vous avons créés [de terre] [13] » ;

[12] Nous citons ce texte, car c'est celui qui est donné comme « texte grammatical de référence » dans le programme de l'agrégation. Cf. également Ibn ʿAqīl (*Šarḥ al-'Alfiyya*, t. IV, p. 103) « quand l'apodose n'est pas apte à être condition, elle doit être connectée au moyen de *fa-* » (*'iḏā kāna al-ǧawāb lā yaṣluḥ 'an yakūna šarṭ waǧaba iqtirānu-hu bi-l-fā'*).

[13] Nous empruntons cet exemple et sa traduction à Caspari-Uricoechea (1880 : 458), qui, à défaut d'analyser *'innā* (< *'inna* + *nā*) *ḫalaqnā* comme un opérateur *'inna* appliqué à une phrase à tête nominale *naḥnu ḫalaqnā*, expliquent la présence de *fa-* par le fait que « l'apodose est une proposition verbale précédée de l'une des particules affirmatives *sa-*, *sawfa*, *qad*, *'inna* ou de l'une des négatives *mā* et *lan* ».

2. L'apodose est une phrase verbale, mais dont le verbe est figé (*fiʿl ǧāmid*), comme dans :

(11) *'in tarā-nī 'anā 'aqalla minka mālan wa-waladan fa-ʿasā rabbī 'an yu'tiyanī* [*ḫayran min ǧannati-ka*] [14] (Cor. 18, 39-40)

si-voir (2 p m s inac ap)-me moi moins (a) par rapport-toi bien (a i) et-enfant (a i), alors-peut-être seigneur-moi que faire-venir (3 p m s inac sub)-moi mieux (a i) par rapport jardin (g)-toi

« Si tu me vois, moi, avoir moins de biens et d'enfants que toi, peut-être mon Seigneur me procurera quelque chose de mieux que ton jardin [15] » ;

3. L'apodose est une phrase verbale, mais dont le verbe n'est pas affirmatif (*'inšā'ī*), comme dans :

(12) *'in kuntum tuḥibbūna llāha fa-ttabiʿū-nī yuḥbib-kumu llāhu wa-yaġfir la-kum ḏunūba-kum* (Cor. 3,31)

si être (2 p m pl ac) aimer (2 p m pl inac ind) Dieu (a) alors suivre (2 p m pl imp)-moi aimer (3 p m s inac ap)-vous Dieu (n) et-pardonner (3 p m s inac ap) à-vous fautes (a)-vous

« Si vous aimez Dieu, alors suivez-moi : Dieu vous aimera et vous pardonnera vos fautes [16] » ;

4. L'apodose est une phrase verbale, dont le verbe est au *māḍī*, non seulement formellement, mais encore sémantiquement, comme dans :

(13) '*in yasriq fa-qad saraqa 'aḫun la-hu min qablu* (Cor. 12, 77)

si voler (3 p m s inac ap) alors-déjà voler (3 p m s ac) frère (n i) à-lui de-avant

« s'il vole, c'est qu'un frère à lui a déjà volé auparavant » ;

5. L'apodose est une phrase verbale connectée à une particule du futur, c'est-à-dire *sa-* ou *sawfa* en phrase positive et *lan* en phrase négative, comme dans [17] :

(14) '*in tastaġfir la-hum sabʿīna marratin fa-lan yaġfira llāhu la-hum* (Cor. 9, 80)

si demander pardon (2 p m s inac ap) pour-eux soixtante-dix (a) fois (g i), alors Nég pardonner (3 p m s inac subj) Dieu (n) à-eux

« si tu demandes pardon pour eux soixante-dix fois, Dieu ne leur pardonnera pas » ;

[14] Ibn Hišām ne cite pas le passage entre crochets qui dépend pourtant de *ḫayran*.

[15] Ibn Hišām cite également Cor. 2, 271 *'in tubdū al-ṣadaqāti fa-niʿimmā hiya* (« Si vous donnez vos aumônes de façon apparente, c'est bien » (tr. Masson)) et deux autres exemples coraniques (Cor. 4, 38 et 3, 28) dont les apodoses sont respectivement introduites par *sā'a* et *laysa*, mais que nous laissons de côté dans la mesure où les protases sont ici des relatives commençant par *man*.

[16] On notera que l'apodose de cet exemple est elle-même la protase d'un système hypothétique du type de (6). On a des structures équivalentes en français (*e.g. si un socialiste dit A, dites B: vous serez ainsi certain de ne pas vous tromper*). Ibn Hišām donne également un exemple avec un prohibitif, sur lequel nous reviendrons plus loin.

[17] Ibn Hišām donnant ici deux exemples dont les protases sont des relatives commençant respectivement par *man* et par *mā*, je leur substitue un exemple avec *'in*, cité par Caspari-Uricoechea (1880 : 458).

6. L'apodose est une phrase connectée à une particule occupant la première place, comme dans :

(15) *fa-'in 'ahlik fa-[rubba] ḏī lahbin laẓāhu ʿalayya takādu taltahibu ltihābā*
si mourir (1 p m s inac ap), alors [rubba] ayant flamme feu (n)-lui contre-moi faillir (3 p f s inac ind) s'embraser (3 p f s inac ind) embrasement (a i)
« Si je meurs, que de gens rouges [de colère] dont le feu / contre moi s'embrasera, peu s'en faut, totalement ! ».

Dans ce vers attribué à Rabīʿa b. Maqrūm [18], l'apodose commence par un nom au génitif signalant l'ellipse, fréquente en poésie, de *rubba*. Cette « particule du génitif » (*ḥarf ǧarr*) est toujours en tête de phrase et toujours suivie d'un nom. Celui-ci est considéré soit comme une espèce de thème (*mubtada'*) dont la phrase qui suit est le propos (*ḫabar*), soit comme l'objet d'une qualification (*mawṣūf*) par la phrase qui suit et qui est alors considérée comme une qualificative (*ṣifa*). Dans les deux cas, la phrase commençant par *rubba* apparaît comme une phrase existentielle et *rubba* lui-même comme un quantificateur de sens « des, quelques » (= il y a des N qui…). Cette interprétation permet de rendre compte de l'hésitation des grammairiens arabes se demandant si *rubba* marque le peu (*taqlīl*) ou le prou (*takṯīr*) : en fait, *rubba* a la même propriété que le français *un peu* ou *quelque(s)* : tout en paraissant signifier, quantitativement, le peu, ils vont, argumentativement, dans le sens du prou (cf. Ducrot, 1972), comme le révèle le test par *et même* : on peut dire *j'ai un peu d'argent et même beaucoup* (*vs j'ai peu d'argent et même pas du tout*). Cette interprétation est confirmée par l'emploi actuel de *rubbamā* (où le N substantif est remplacé par un N relatif suivi d'une phrase verbale) et dont la valeur modale de possibilité ne peut s'expliquer que par l'aspect sporadique (il y a des fois où *p*, quelquefois *p* > peut-être que *p*).

Autrement dit, on met *fa-* chaque fois que *q* n'a pas la forme de *p*, c'est-à-dire :
1. N'est pas une phrase verbale, mais nominale ;
2. Ou, si elle est une phrase verbale, est à une autre forme verbale que l'accompli ou l'inaccompli ;
3. Ou si elle est une phrase verbale à l'accompli, celui-ci est soit un pseudo-accompli (comme dans le cas des verbes défectifs *ʿasā*, *niʿma*, *bi'sa*, *sā'a*, *laysa*), soit un vrai accompli du fait de la présence de particules telles que *qad ;*
4. Ou, si elle est une phrase verbale à l'inaccompli, elle est à un autre inaccompli que l'apocopé, c'est-à-dire soit à l'indicatif soit au subjonctif, du fait de particules (*sa-*, *sawfa*, *lan*) qui les déterminent.

Arrivé à ce point, on posera que *fa-* marque donc une rupture *formelle* du système hypothétique. La thèse de *fa-* comme marque d'une rupture formelle du système est suggérée par :

[18] Sur ce poète, dont on connaît quatre *qaṣīda*-s, cf. Blachère (1964 : 266).

(16) *'in 'aḥsantum 'aḥsantum li-'anfusi-kum wa-'in 'asa'tum fa-la-hā* (Cor. 17, 7)
si faire du bien (3 p m pl ac) faire du bien (3 p m pl ac) à-âmes-vous et si faire du mal (3 p m pl ac), alors à-elle (f s)
« Si vous faites du bien, vous le faites à vous-mêmes et si vous faites du mal, [vous le faites] à vous-mêmes ».

La comparaison des deux systèmes hypothétiques coordonnés dans le verset invite à engendrer le second sur le modèle du premier, à partir de *'in 'asa'tum 'asa'tum lahā* (= *li-'anfusikum*), par une simple ellipse du verbe, entraînant *ipso facto* l'apparition de *fa-*.

in p, q vs *'in p fa-q* : subordination *vs* coordination sémantiques ?

Mais ne peut-on pas aller plus loin et suggérer que cette rupture n'est pas purement formelle mais tout autant *sémantique* ? On dirait alors que *'in p, q* d'une part, *'in p fa-q* d'autre part, constituent deux grands types de relations sémantiques entre phrases que Ducrot (notamment Anscombre et Ducrot 1977), revisitant Bally (1965 [1932]), appelle respectivement une *subordination sémantique* et une *coordination sémantique* (cf. Larcher, 1992 et Ducrot et Schaeffer, 1995 : 467-469).

La subordination sémantique de Ducrot relaie la *phrase liée* (sujet-prédicat) de Bally et est interprétable comme une connexion de type logique, c'est-à-dire en l'espèce comme la position (assertion) d'un rapport d'implication entre *p* et *q*.

La coordination sémantique de Ducrot regroupe tout à la fois la *phrase segmentée* et les *phrases coordonnées* de Bally, de structure thème-propos, et est interprétable comme une connexion pragmatique, c'est-à-dire en l'espèce comme une suite de deux actes de langage, où l'un, celui de supposition, sert de cadre à l'autre, assertion ou non.

Ce qui met sur la piste de cette interprétation, c'est :

1. D'abord le fait que *fa-* est de rigueur partout où *q* n'est pas une assertion. C'est le cas de (12). Le verbe de *q* est un impératif et, par suite, *q* lui-même un ordre ou un conseil. Si l'assertion de *q* est une condition nécessaire, mais non suffisante, de la subordination sémantique, inversement le fait que *q* ne soit pas une assertion est une condition suffisante, encore que non nécessaire, de la coordination sémantique ;

2. Ensuite, le fait que *fa-* est de rigueur partout où *q*, tout en ayant la *forme* d'une assertion, n'en a pas en réalité le *sens*. Ce cas général regroupe lui-même deux cas particuliers. L'un est bien relevé par Ibn Hišām : c'est celui des « verbes figés ». Ces verbes sont considérés par les grammairiens arabes comme étant morphologiquement des *māḍī*-s. Mais sémantiquement, ils n'ont ni valeur temporelle de passé, ni valeur modale d'assertion. Ce sont au contraire des verbes opérateurs dont les noms grammaticaux révèlent qu'ils accomplissent des actes de langage autres que l'assertion : « verbes d'éloge et de blâme »

pour *niʿma* et *biʾsa*, *sāʾa* et *ḥabba(ḏā)*, « verbe d'expectation » pour *ʿasā* [19]. L'autre cas particulier n'est pas du tout mentionné par Ibn Hišām : c'est le rôle *contrastif* que joue *fa-* devant un *q* qui sans lui serait aussitôt interprété comme le simple conséquent logique de l'antécédent *p*. Considérons par exemple [20] :

(17) *ʾin kunta bna Hammāmin fa-ḥuyyita biʾikrāmin*
si être (2 p m s ac) fils (a) Hammâm (g i), alors être salué (2 p m s ac passif)
« Si tu es le fils de Hammâm, sois salué avec respect ! ».

N'était *fa-*, *ḥuyyita* serait interprété comme une assertion de sens « tu seras salué ». Avec *fa-*, il est interprété comme *optatif*. Considérons de même :

(18) *ʾin daḫalta l-dāra fa-ḥarrartu-ka /ṭallaqtu-ki*
si entrer (2 p m s ac) la-maison (a), alors libérer/répudier (2 p m s ac)-toi (m/f)
« si tu entres dans la maison, je te libère/je te répudie ».

N'était *fa-*, *ḥarrartu-ka* et *ṭallaqtu-ki* seraient interprétés comme des assertions de sens « je te libérerai » ou « je te répudierai ». Avec *fa-*, ils sont considérés par les juristes musulmans comme des *performatifs* respectivement d'affranchissement et de répudiation « suspendus » (à la réalisation de la condition), c'est-à-dire prenant effet, dès réalisation de celle-ci, et sans qu'il soit nécessaire de prononcer une nouvelle formule.

Notons que dans la langue archaïque et singulièrement coranique, le rôle contrastif de *fa-* devrait être étendu à la structure *lā yafʿal*, dont il assure l'interprétation *prohibitive*, par opposition à l'interprétation assertive de *lā yafʿal* en (8). On a ainsi :

(19) *fa-ʾin šahidū fa-lā tašhadū maʿahum* (Cor. 6, 150)
et-si témoigner (3 p m pl ac) alors Nég témoigner (3 p m pl inac ap) avec-eux
« Et s'ils témoignent, ne témoignez pas avec eux ».

En revanche, dans la langue classique, *lam yafʿal* s'étant définitivement substitué à *lā yafʿal* dans le rôle de l'apodose négative des systèmes *ʾin p, q* et par suite *lā yafʿal* n'ayant pas d'autre interprétation que prohibitive, l'exemple (19) relève du cas 1 (= cas 3 de Ibn Hišām et où il le range).

3. Enfin le fait que *fa-* est de rigueur partout où *q*, tout en ayant et la *forme* et le *sens* d'une assertion, n'en est pas moins une assertion *indépendante* de *q*, en ce sens que le fait

[19] Bien qu'il soit catégorisé non comme verbe, mais comme particule, c'est de 2. que relève pour nous le cas 6. de Ibn Hišām : *rubba*. C'est en effet un opérateur accomplissant un acte de langage dit *taqlil* ou *istiqlāl* (litt. « paufication »). Raḍī l-dīn al-Astarābāḏī (*Šarḥ al-Kāfiya*, II, 94 et 311) le regroupait avec les « verbes d'éloge et de blâme » et ceux « d'admiration » (*mā ʾaḥsana-hu* et *ʾaḥsin bi-hi*) sous le nom générique de *ʾinšāʾ ǧuzʾu-hu l-ḫabar* (« énoncé performatif ayant un élément affirmatif ») correspondant à ce que nous appellerions des structures « exclamatives ».

[20] Je reprends cet exemple de Caspari-Uricoechea (1880 : 236). Ibn Hammām pourrait être également lu Ibn Humām.

asserté par *q* reste vrai indépendamment de la vérité de *q*. Là encore ce cas général regroupe plusieurs cas particuliers. C'est d'abord le cas où *q* est une phrase nominale, simple (sujet-prédicat) ou complexe (thème-propos), comme (9) et (10). Considérés d'un point de vue islamique, les contenus affirmés par *q* dans (9) et (10) sont évidemment des « vérités » indépendantes de celle du *p* de ces systèmes. Partant, il n'y a aucune relation logique d'implication entre *p* et *q* : c'est au contraire l'assertion, valant rappel, de *q*, qui sert à *justifier* la supposition de *p*, comme le révèle la traduction de (9) par *c'est... que* et de (10) par *sache que...*.

Il en va, bien entendu, de même de (12). L'assertion de *q*, dont la valeur temporelle de passé est restaurée par *qad*, alors qu'elle est *neutralisée* dans les systèmes *'in faʿala, faʿala*, est celle d'un fait vrai indépendamment de *q* : *q* n'est donc pas une conséquence logique de *p*, c'est au contraire un argument justifiant la supposition de *p* (exactement comme dans *p car q*, *q* justifie l'énonciation du *p* qui précède).

Notre vision « sémantique » de *fa-* semble plus économique que la vision « formelle », puisqu'avec nos trois cas, nous rendons compte de cinq des six cas d'Ibn Hišām.

Des contre-exemples ?

Une fois posée la corrélation entre *'in p, q* et *'in p fa-q* et subordination et coordination sémantiques, interprétées comme connexions respectivement logique et pragmatique, un certain nombre de contre-exemples se présentent aussitôt.

C'est d'abord (15), exemple du cinquième des six cas d'Ibn Hišām. Ce cas peut paraître embarrassant pour notre « théorie », dans la mesure où la traduction en français de *q* par un futur semble désigner ici *'in p fa-q* comme un système hypothétique potentiel ordinaire. Un instant de réflexion suffit à montrer qu'une interprétation logique est absurde : cela reviendrait à poser que le non-pardon divin est une conséquence de la demande de pardon humaine, autrement dit à supposer qu'Allah n'est pas compatissant et les prières humaines inefficaces ! Comment fonder une religion sur de tels présupposés ?

Observons que (15) suit immédiatement une disjonction *istaġfir lahum 'aw lā tastaġfir la-hum* (= « demande pardon pour eux ou ne demande pas pardon pour eux »). Dans ce contexte, l'interprétation de (15) n'est pas logique, mais argumentative, correspondant à *même si p, q*. D'une « concessive potentielle », telle que *Même si Jean vient, Pierre partira*, Ancombre et Ducrot (1983 : 31) écrivent qu'elle « montre à la fois qu'on accorde à la proposition subordonnée une certaine potentialité argumentative (la venue de Jean est un argument possible contre le départ de Pierre), et qu'on refuse de l'accepter pour vraie ». Cette description s'applique parfaitement à (15) : *'in p* va dans le sens d'une conclusion *r*, qui, *q* étant ici négatif, est égale à *non-q*, autrement dit à l'affirmation « Dieu leur pardonnera ». Et c'est cette affirmation *implicite* pour laquelle *'in p* est un argument que vient *explicitement* réfuter *q* : non seulement *q* est une phrase négative, mais encore la négation *lan* est structurellement (< *lā 'an*) une négation *modale* (Larcher, 1994). De la même façon que nous avons signalé l'analogie de (12) avec la connexion opérée par *car*, nous soulignerons l'analogie de (15) avec la connexion opérée en français par *mais* ou en arabe

par *lākin(na)*, c'est-à-dire la rectification par *q* d'une fausse conclusion *r* risquant d'être tirée de *p*, *q* ayant très souvent la forme *non-r* (Larcher, 1990).

Plus embarrassant est (16), où nous avons supposé que *fa-* apparaissait par suite de l'ellipse du verbe donc d'une dissymétrie formelle. Il nous faut donc montrer que cette dissymétrie formelle a pour corollaire une dissymétrie sémantique, ce qui n'est pas exagérément difficile. L'ellipse du verbe a pour effet de *focaliser* sur le complément. Autrement dit (16) ne doit pas être interprété comme :

(16)a « et si vous faites du mal, [vous le faites] à vous-mêmes »

mais comme :

(16)b « et si vous faites du mal, [c'est] à vous-mêmes [que vous le faites] ».

Allant dans le même sens, mais plus loin, on posera qu'à cette première dissymétrie sémantique, en correspond une seconde. Sans nier que *q* présente la conséquence logique de *p*, dans la mesure même où cette conséquence est fâcheuse pour le destinataire, *q* vaut avertissement. Autrement dit, alors que le premier système hypothétique peut s'interpréter comme une simple assertion d'un rapport d'implication $p \rightarrow q$, le second s'interprète beaucoup mieux comme étant, dans le cadre de l'hypothèse inverse, une mise en garde.

Plus embarrassant encore apparaît :

(20) *'in 'akramtu-ka 'a-tukrimu-nī*
si honorer (1 p m s ac)-toi (m) Int-honorer (2 p m s inac ind)-moi
« Si je t'honore, m'honoreras-tu ? ».

Les grammairiens arabes ont fait observer qu'on ne mettait pas *fa-* avec une *hamza* d'interrogation, alors qu'on semble ici avoir typiquement un acte d'interrogation fait dans le cadre d'un acte de supposition, donc coordination sémantique. Or, un grammairien arabe, Raḍī l-dīn al-Astarābāḏī (*Šarḥ al-Kāfiya*, II, 263), fait observer que « c'est comme si l'on avait dit » (*ka-'annaka qulta*) :

(21) *'a-'in 'akramtu-ka tukrim-nī*
Int-si honorer (1 p m s ac)-toi (m) honorer (2 p m s inac ap)-moi
« Est-ce que si je t'honore tu m'honoreras ? ».

Autrement dit, pour lui, ce qui est dans le champ de l'interrogation, ce n'est pas l'apodose, mais l'ensemble du système hypothétique. Comment ne pas penser ici à Ducrot (1972 : 119) ? Pour le linguiste français, le critère *formel* de la subordination *sémantique*, c'est justement le fait que le rapport entre *p* et *q* peut non seulement être affirmé, mais encore objet d'un acte de négation ou d'interrogation, d'une mise en valeur par *c'est... que* ou d'une restriction par *seulement*, ce qui est impossible avec la coordination. Bien loin d'être embarrassant, (20) est donc plutôt réjouissant...

Reste un cas *très* embarrassant pour notre « théorie », celui de la combinaison (4)b *'in faʿala yafʿalu*. Bien qu'il y ait rupture *formelle* (*yafʿalu* ne pouvant en principe être employé dans la protase : on n'a pas **in yafʿalu*) [21], la particule *fa-* n'apparaît pas. Est-ce à dire

[21] Reckendorff (1921 : 487-488) en donne néanmoins quelques exemples.

alors qu'à cette rupture formelle ne correspond aucune rupture *sémantique* (*yaf'alu* assumant une valeur temporelle de futur dans le système hypothétique aussi bien que hors de lui) ? Cela voudrait dire que de la même façon que *fa-* apparaît quand il y a rupture sémantique sans rupture formelle, il n'apparaît pas quand il y a rupture formelle sans rupture sémantique. Ce qui est contraire à notre hypothèse générale : pour nous *fa-* est obligatoire dès lors qu'il y a rupture formelle, cette rupture formelle signalant toujours une rupture sémantique ou rupture sémantique, même sans rupture formelle, *fa-* signalant alors un autre emploi sémantique de la même forme.

Plutôt que de voir dans (4)b une « exception » à la « règle », nous proposerons ici une autre solution. Selon les grammairiens arabes, (4)b n'est possible, à côté de (4)a, que pour autant qu'il y a un accompli, non un inaccompli apocopé, dans la protase. Autrement dit, *'in* a ici assez d'« influence » pour qu'il n'y ait pas *fa-*, mais pas assez pour qu'il y ait l'inaccompli apocopé. Nous sommes donc dans une situation exactement intermédiaire entre celle de deux phrases liées au point de ne plus en former qu'une, symbolisée par les systèmes hypothétiques *'in p, q*, où *p* et *q* sont deux inaccomplis apocopés ou deux accomplis, et celle de deux phrases coordonnées, symbolisées par les systèmes hypothétiques *'in p fa-q* (« Supposons *p* : alors *q* ») : nous sommes dans la situation de ce que Bally appelait une phrase segmentée, que l'on pourrait interpréter par « À supposer *p*, *q* [22] ». Cela revient à restaurer entre les deux pôles de l'opposition « coordination *vs* subordination sémantiques » une forme de continuité.

[22] On pourrait également dire que l'indicatif est ici à l'apocopé ce que, chez Bally, la présence d'une pause est à son absence. La pause (symbolisée par une virgule) suffit en effet à transformer la phrase liée : *nous étions au jardin lorsque l'orage éclata,* en phrase segmentée : *nous étions au jardin, lorsque l'orage éclata.*

Bibliographie

Sources primaires

Ibn ʿAqīl, *Šarḥ al-'Alfiyya* = Bahā' al-dīn ʿAbd Allāh Ibn ʿAqīl al-ʿUqaylī al-Hamdānī al-Miṣrī. *Šarḥ Ibn ʿAqīl 'ilā 'Alfiyyat Ibn Mālik*, éd. Ṭaha Muḥammad al-Zaynī, 4 vols. Le Caire, ʿĪsā al-Bābī al-Ḥalabī, 1966-1967.

Ibn al-Ḥāǧib, *Kāfiya* = Ǧamāl al-dīn Abū ʿAmr ʿUṯmān b. ʿUmar Ibn al-Ḥāǧib. *Al-Kāfiya fī l-naḥw*. Cf. Raḍī al-dīn al-Astarābāḏī, *Šarḥ al-Kāfiya*.

Ibn Hišām al-Anṣārī, *Muġnī l-labīb* = Abū Muḥammad ʿAbd Allāh Ǧamāl al-dīn b. Yūsuf b. Aḥmad Ibn Hišām al-Anṣārī. *Muġnī l-labīb ʿan kutub al-'Aʿārīb*, éd. Māzin Mubārak, Muḥammad ʿAlī Ḥamd Allāh et Saʿīd al-Afġānī, 2e édition. Dār al-fikr, 1969.

Ibn al-Sarrāǧ, *'Uṣūl* = Abū Bakr Muḥammad b. Sahl Ibn al-Sarrāǧ. *Al-'Uṣūl fī l-naḥw*. Éd. par ʿAbd al-Ḥusayn al-Fatlī, 2e éd., 3 vol. Beyrouth : Mu'assasat al-Risāla, 1405/1985.

Raḍī al-dīn al-Astarābāḏī, *Šarḥ al-Kāfiya* = Muḥammad b. al-Ḥasan Raḍī l-dīn al-'Astarābāḏī. *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāǧib* 2 vol. Istanbul : Maṭbaʿat al-šarika al-ṣiḥāfiyya al-ʿuṯmāniyya, 1275 et 1310 H (avec, en marge, la *Ḥāšiya* de ʿAlī b. Muḥammad al-Ǧurǧānī dit al-sayyid al-šarīf al-). [Réimpr. Beyrouth : Dār al-kutub al-ʿilmiyya, s.d.]

Zamaḫšarī, *Mufaṣṣal* = Abū l-Qāsim Maḥmūd b. ʿUmar al-Zamaḫšarī. *al-Mufaṣṣal fī ʿilm al-ʿarabiyya*. Beyrouth, Dār al-Ǧīl, s.d.

Sources secondaires

Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald (1977). « Deux *mais* en français ? », *Lingua* 43, p. 23-40.

Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Mardaga.

Bally, Charles (1965 [1932]). *Linguistique générale et linguistique française*, quatrième édition revue et corrigée, Berne, Francke [1re édition, 1932].

Blachère, Régis (1952-1964-1966). *Histoire de la littérature arabe des origines à la fin du XVe siècle de J.-C.*, I, II et III. Paris, Adrien-Maisonneuve.

Blachère, Régis et Gaudefroy-Demombynes, Maurice (1952). *Grammaire de l'arabe classique (morphologie et syntaxe)*, troisième édition revue et remaniée. Paris, G.P. Maisonneuve et Larose.

Caspari, C. P. (1880 [1876]). *Grammaire arabe de C. P. Caspari*. Traduite de la quatrième éd. allemande et en partie remaniée par E. Uricoechea. Bruxelles-Paris : chez le traducteur [*Dr C.P. Caspari's arabische Grammatik*, 4te Auflage, bearbeitet von August Müller. Halle, Waisenhaus].

Ducrot, Oswald (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann.

Ducrot, Oswald et Schaeffer, Jean-Marie (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Le Seuil.

Gätje, Helmut (1984). « Broken Conditional Structures ». *Al-Maǧalla al-ʿarabiyya li-l-dirāsāt al-luġawiyya* 2/2, p. 133-143. Khartoum.

Harris, Zellig S. (1968 [1971]). *Mathematical Structures of Language*. New York : John Wiley & Sons [tr. fr. *Structures mathématiques*

du langage, *Monographies de linguistique mathématique* 3. Paris, Dunod].

Joüon, Paul (1913). « Arabica I. Explication du sens passé de *lam yafʿal* », *Mélanges de l'université Saint-Joseph* VI, p. 147-148.

Kurylowicz, Jan (1949). « Le système verbal du sémitique », *Bulletin de la Société de linguistique* XLV, fasc. 1, p. 47-56. Paris, Klincksieck.

Larcher, Pierre (1990). « Du *mais* français au *lâkin(na)* arabe et retour : fragment d'une histoire comparée de la linguistique », *Revue québécoise de linguistique* 20, nº 1, p. 171-193. Université du Québec à Montréal.

Larcher, Pierre (1992). « De Bally à Ducrot : note sur les concepts de « coordination » et « subordination » sémantiques », *Travaux linguistiques du Cerlico* 5, p. 29-42. Rennes, Presses universitaires.

Larcher, Pierre (1994). « *mā faʿala vs lam yafʿal* : une hypothèse pragmatique », *Arabica* 41/3, p. 388-415.

Lecomte, Gérard (1968). *Grammaire de l'arabe*, coll. *Que sais-je ?*. Paris, PUF.

Peled, Yishai (1987). « Conditional Sentences Without a Conditional Particle », *Zeitschrift für arabische Linguistik* 16, p. 31-43. Wiesbaden, Harrassowitz.

Reckendorff, Hermann (1921). *Arabische Syntax*. Heidelberg, C. Winter.

Versteegh, Kees (1991). « Two conceptions of irreality in Arabic Grammar : Ibn Hišām and Ibn al-Ḥāǧib on the particle law », dans Pierre Larcher (coordinateur) *De la grammaire de l'arabe aux grammaires des arabes*, *BEO* XLIII, p. 77-92. Damas, Institut français d'études arabes.